

L'ordre public en droit du travail

Pages: 8 (1755 mots) / Publié le: 12 octobre 2010

L'ordre public en droit du travail

S'agissant d'un sujet qui fait appel à une notion polysémique, les termes du sujet doivent être précisément définis. Il s'agit d'expliquer les relations existant en droit du travail entre les trois ordres publics absolu, social et dérogatoire. Il conviendra de veiller tout particulièrement à expliquer la notion de principe de faveur.

Le droit du travail stricto sensu a pour objet principal de régir les relations professionnelles, en laissant une grande part à la négociation dans les rapports de travail au sein des entreprises ou des branches d'activité.

Aux termes de l'article 6 du Code civil, l'ordre public est cette norme impérative dont les individus ne peuvent d'écarter ni dans leur comportement ni dans leurs conventions. Cette norme exprimée ou non dans une loi correspond à l'ensemble des exigences fondamentales tant sociales que politiques considérées comme essentielles au bon fonctionnement des services publics, au maintien de la sécurité et de la moralité (ordre public de protection), à la marche de l'économie (ordre public économique).

Ce concept forgé par le droit public, a irrigué l'ensemble des branches du droit y compris celle du travail. Aussi, les ordres publics servent-ils à ordonner l'importance et le caractère plus ou moins obligatoire des règles de droit. Trois catégories d'ordres publics peuvent trouver application en droit du travail.

L'ordre public social, c'est-à-dire celui qui est à l'œuvre dans les rapports entre employeur et salarié encadre le contrat de travail est avant tout un ordre public de protection : c'est le "minimum social" fixé par les normes étatiques. Et, selon le principe de faveur, pivot essentiel de cet ordre public social, on peut déroger à ce minimum social que dans un sens plus favorable aux salariés.

Toutefois, certains textes sont d'ordre public absolu, c'est-à-dire que l'on ne peut y déroger, même c

L'ordre public social, ordre public spécifique, participe à la protection des salariés et le principe de faveur apparaît comme l'"âme du droit du travail" (I). Toutefois, l'autorité de ce principe, traditionnellement en cause par un ordre public dit absolu, est aujourd'hui de plus en plus mise à mal par un ordre public dérogatoire, d'origine législative, qui consacre une certaine primauté de l'économique sur le social (II).

I- Un ordre public spécifique

L'ordre public social trouve son expression dans l'application du principe de faveur, principe difficile à qualifier (I) mais dont l'autorité traditionnelle en fait le pivot de l'ordre public social (II).

A. La difficile expression de l'ordre public social

L'ordre public social trouve sa traduction dans le principe de faveur consacré par l'article L. 2251-1 Code du travail qui précise que "la convention et l'accord collectif de travail peuvent comporter des dispositions plus favorables aux salariés que celles des lois et règlements en vigueur. Ils ne peuvent déroger aux dispositions d'ordre public de ces lois et règlements".

Ce principe d'application de la disposition la plus favorable est une règle de conflit de normes : la source inférieure (le contrat de travail) ne doit pas se révéler moins favorable au salarié que la source supérieure (la convention collective négociée par les partenaires sociaux). Elle peut en revanche être plus favorable. Cette règle de conflit permet de nuancer le "principe de hiérarchie des normes" en vertu duquel la source inférieure doit respecter la norme supérieure.

[Lire le document complet](#)

Veillez vous inscrire pour avoir accès au document.

Vous pouvez également trouver ces documents utiles

L'ordre public en droit du travail

...**L'ORDRE PUBLIC EN DROIT DU TRAVAIL** Le **droit du travail** est une matière essentiellement tournée vers la protection du salarié. A ce titre, il établit une hiérarchie des normes et met en œuvre à l'aune de cet objectif. D'où la notion d'ordre **public**. Au premier abord, la notion d'ordre **public** fait penser à l'autorité de l'Etat et à la force publique.

[LIRE LA SUITE >](#)

La cause, l'ordre public et les bonnes moeurs en droit des contrats.

[LIRE LA SUITE >](#)

L'ordre public

...FT : **L'ORDRE PUBLIC** Les mesures de police administrative ont pour effet de limiter les libertés individuelles et ne sont régulières que si elle sont prise en vi **public**. Cette recherche de **l'ordre public** permet de les différencier d'autres activités administratives. La définition de **l'ordre public** est donc impossible à circ

[LIRE LA SUITE >](#)

L'ordre public

...LAW AND ORDER / **L'ORDRE PUBLIC** THE POLICE / LA POLICE | (to) arrest (v) arrêter - arrest (n) arrestation - to put sby under arrest mettre qqun en état d arrest Vous êtes en état d'arrestation (to) charge (v) (fa) 1/ inculper, mettre en examen; 2/ accuser - He was charged with murder Il a été inculpé de / mis en charge (n) 1/ inculpation, mise en examen; 2/ accusation - He was arrested on a charge of murder..

[LIRE LA SUITE >](#)

L'ordre public

...toujours appuyée sur l' article 180 du Code civil pour transposer en **droit** de la famille la notion de "vice du consentement", tirée du **droit** des contrats. Selon le mariage est avant tout régi par le consentement. C'est une union, une association entre deux personnes et l'accord des deux époux, leur consentement est d'une contrainte sur les époux ou l'un deux, y compris par crainte révérencielle envers un...

[LIRE LA SUITE >](#)

L'ordre public

...**L'ORDRE PUBLIC** « **L'ordre public**, au sens de la police, est **l'ordre** matériel et extérieur considéré comme un état de fait opposé au désordre, l'état de paix op Pour la police, mérite d'être interdit tout ce qui provoque du désordre, mérite d'être protégé ou toléré tout ce qui n'en provoque point. Le désordre matériel est police comme la fièvre est le symptôme qui guide le...

[LIRE LA SUITE >](#)

L'ordre public

...**Droit** civil: Paragraphe 3= La reconstruction du concept: – **L'ordre public** classique adossé a l'intérêt général et fait de valeur collective n' a pas encore dispa notamment en **droit** des personnes et de la famille et par exemple l'institution du mariage demeure une illustration frappante de cet ordre **public** s'imposant : Un arrêt venant affirmer que l'union entre un homme et...

[LIRE LA SUITE >](#)

Comment le droit encadre la liberté du commerce et de l'industrie dans l'ordre public

...com/La-comptabilite-a-t-elle-un-role Avocats-Publishing Avocats en propriété intellectuelle - 17 bis, rue Legendre 75017 Paris. Tél. : 01 53 63 87 10 Haut du site Bas du formulaire Accueil du site > **Droit** et Economie Economie et **Droit** La comptabilité a-t-elle un rôle dans la crise financière ? Présumés et réalités Docteur en Sciences de Gestion mercredi 18 mars 2009 Le monde de la finance a...

DISSERTATIONS POPULAIRES

La fidelite

Les effets du téléchargement illégal

Histoire de l'art

Me and myself

A.cohen le livre de ma mère

Francais

Rejoignez des millions d'étudiants et commencez vos recl

Devenez membre d'Etudier

Inscrivez-vous

c'est gratuit !



©2020 Etudier.com

NOS OUTILS

Thèmes

Archives du BAC

Fiches de lecture

Générateur de bibliographie

QUI SOMMES-NOUS

Qui sommes-nous

Promouvoir

Mentions légales

Plan du site

AIDE

Foire aux questions

Contactez-nous